



Catégorie

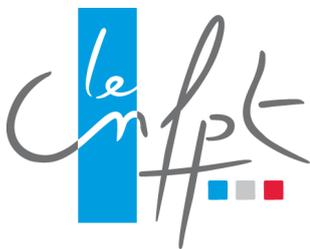
A

BILAN DU CONCOURS D'INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2022



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



BILAN DU CONCOURS D'INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL SESSION 2022

SOMMAIRE

BILAN

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	2
I. COMPOSITION DU JURY.....	3
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES.....	4
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES.....	6
IV. RAPPORT GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY	7
V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES	10
VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES.....	14
VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES.....	18

DONNEES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS.....	19
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS.....	19
III. PROFIL DES CANDIDATS.....	20
IV. NOTES AUX EPREUVES	28

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'ingénieur en chef territorial, session 2022 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 22 février 2022.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

-  **Concours externe** = 24 postes
-  **Concours interne** = 16 postes

La période d'inscription était fixée du 2 mai au 3 juin 2022.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité du 7 au 9 septembre 2022, dans le centre d'écrits de leur choix à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 18 octobre 2022.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours interne : du 21 au 24 novembre 2022
-  Concours externe : du 29 novembre au 2 décembre 2022

La réunion d'admission s'est tenue le 6 décembre 2022.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité en avril 2023.

I. COMPOSITION DU JURY

Présidente	Séverine ROMMÉ Directrice générale des services EPT Est Ensemble (93)
Suppléante	Cyrille MOREL Adjoint au maire sécurité civile, prévention des risques, vie nocturne et propreté Métropole Rennes (35)
Elus locaux	Emeline BAUME Vice-présidente Emploi, commerce, économie, numérique, commande publique Métropole de Lyon (69)
	Ludovic FAGAUT Vice-président Emploi, insertion et action sociale Département du Doubs (25)
	Cyrille MOREL Adjoint au maire sécurité civile, prévention des risques, vie nocturne et propreté Métropole Rennes (35)
Fonctionnaires territoriaux	Véronique GUION de MERITENS Directrice générale adjointe Solidarités Département de Gironde (33)
	Bénédicte NORMAND Directrice agriculture eau environnement Conseil départemental de la Vienne (86)
	Séverine ROMMÉ Directrice générale des services EPT Est Ensemble (93)
Personnalités qualifiées	Marion CHEMERY Responsable service stratégie informatique Paris Habitat (75)
	Florent ORSONI Directeur du City Design Lab Ecole de design Nantes Atlantique (44)
	Benoit SABATHIER Psychologue

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

1) *Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription*

Ingénierie environnementale

Monsieur Pierre MADEC

Ingénieur en chef territorial, Ville de Martigues

Monsieur Olivier MASSAT

Ingénieur en chef territorial, Tours Métropole Val de Loire

Constructions publiques, gestion immobilière, énergie

Monsieur Emmanuel CHARIL

Administrateur territorial, Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

Monsieur Vincent COGNEE

Ingénieur en chef territorial, Eurométropole de Strasbourg

Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme

Monsieur Sylvain GALDEANO

Ingénieur en chef territorial, Ville de Vénissieux

Monsieur Joseph SALAMON

Ingénieur en chef territorial, Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Réseaux techniques urbains et infrastructures routières

Monsieur Gilles LAVAUD

Ingénieur en chef territorial, Département de l'Hérault

Madame Katell TREGO

Ingénieure en chef territoriale, Métropole Aix Marseille Provence

Systèmes d'information et de communication

Monsieur Régis CEGLARSKI

Ingénieur en chef territorial, Communauté urbaine de Dunkerque

Monsieur Joseph SALAMON

Ingénieur en chef territorial, Conseil départemental des Hauts-de-Seine

2) *Composition portant sur une question de la société contemporaine*

Madame Anne COLLIN

Administratrice territoriale, Conseil départemental de la Mayenne

Monsieur Vincent DE BRIANT

Premier conseiller, Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France

Monsieur Ludovic FAGAUT

Vice-président, Conseil départemental du Doubs

Madame Sandrine GALLAIS

Formatrice à Caen

Madame Bénédicte NORMAND

Ingénieure en chef territoriale, Conseil départemental de la Vienne

Madame Séverine ROMMÉ

Ingénieure en chef territoriale, Etablissement public territorial Est Ensemble

3) Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

Monsieur Patrick BRENNER

Administrateur territorial, Région Ile-de-France

Monsieur Jérôme DEZOBRY

Administrateur territorial, Société du Canal Seine-Nord

Monsieur Jacques HENRI-ROBERT

Administrateur de l'Institut des hautes études sur la justice (Ecole nationale de la magistrature)

Madame Nathalie MAS-RAVAL

Ingénieure en chef territoriale, Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE

Administrateur territorial, Eurométropole de Strasbourg

Madame Véronique MATHIAS

Ingénieure en chef territoriale, Communauté d'agglomération Bourges Plus et Ville de Bourges

Madame Sylvie MAKARENKO

Première conseillère, Chambre régionale des comptes du Grand Est

Monsieur Jean-François PONS

Administrateur territorial, Conseil départemental de la Haute-Marne

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

ANGLAIS

Brigitte BARRY

Maître de conférences, enseignante chercheur à l'université de Nanterre La Défense

Cécile BIRKS-RAISSEIX

Maître de conférences, université de Nanterre La Défense

ALLEMAND

Madame Eva LACROIX

Maître de conférences à l'université de la Sorbonne

Margarete STURM-FOUCAULT

Maître de conférences et chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'Institut d'études politiques de Paris

ESPAGNOL

Paula KLEIN

Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil

Madame Cecilia LOYAU

Professeure d'espagnol, Boves

ITALIEN

Sabina CASSANELLI-MODUGNO

Professeure, Institut d'études politiques, Paris

Norma ROMANELLI

Professeure et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France

IV. RAPPORT GENERAL DE LA PRESIDENTE DU JURY

En tant que Présidente et au nom du jury, je remercie particulièrement les agents du service des concours pour leur accompagnement efficace et bienveillant, ainsi que les personnels vacataires qui accueillent et guident les candidates et les candidats dans un moment particulièrement stressant pour eux.

Le jury

C'est une responsabilité particulière que d'être membre de jury de concours ; la responsabilité de dessiner pour partie le profil des cadres supérieurs de la fonction publique territoriale de demain et parfois, de décider de l'avenir professionnel des candidat-e-s qui se présentent.

C'est avec cette responsabilité en tête que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider le jury de concours d'ingénieur en chef session 2022. C'est aussi cette responsabilité qui a guidé notre travail tout au long de ces deux semaines d'oraux particulièrement.

Cela implique, pour chaque membre du jury, une vraie préparation technique pour rafraîchir et actualiser ses connaissances, une exigence et une attention de tous les instants eu égard à l'investissement des candidates et des candidats.

Le jury s'est rapidement donné un cadre commun d'appréciation des candidat-e-s en référence aux attendus du concours : capacités à penser et à opérationnaliser des projets techniques complexes, à prendre de la hauteur, capacités à la menée d'équipes et d'organisations, qualités de savoir-être, connaissances du cadre d'emplois, connaissance de la fonction publique territoriale et des collectivités. Il a communément considéré que les candidat-e-s ayant été admissibles, le corpus technique requis était acquis.

Dans ce cadre commun, chaque membre du jury a pu faire valoir ses spécificités, sa sensibilité et apporter, par ses questions aux candidat-e-s, un éclairage différent venant enrichir l'analyse collective. De ce point de vue, la complémentarité entre élus, fonctionnaires territoriaux techniques et administratifs et personnalités extérieures est précieuse. De même, la disparité en termes d'âge, de genre, d'expériences, de personnalité, de fonction, de positionnement politique nous semble essentielle pour enrichir points de vue, échanges et in fine évaluer les candidat-e-s.

L'apport du psychologue en tant que membre du jury à part entière est intéressant et vient éclairer les délibérations.

Le jury de la session 2022 s'est avéré très équilibré dans sa composition, tant du point de vue des expériences que des personnalités. Chacun-e y a trouvé une place et a su nouer des relations saines. Cette entente, voire cette complicité construite, a permis de dynamiser les échanges avec les candidat-e-s lors de l'épreuve d'entretien individuel en échangeant les rôles et les thématiques de questionnement par exemple, ou en les faisant rebondir.

L'entente et la bonne humeur entre les membres du jury a été un complément indispensable à la rigueur nécessaire et la tension inhérente à ce type d'exercice, notamment dans la gestion du temps.

Les candidats

Le jury tient à souligner l'investissement important des candidat-e-s qui se sont présenté-e-s aux épreuves orales. Ils et elles ont fait preuve d'un grand sérieux témoignant de l'enjeu du concours dans leur carrière mais aussi du respect dû au jury. Ils et elles étaient majoritairement bien préparé-e-s et les réponses apportées aux nombreuses et très variées questions posées par le jury, souvent justes.

Néanmoins, malgré – ou à cause – de cette préparation, certains aspects ont surpris le jury :

Les candidat·e·s font trop souvent preuve d'un formatage important dans l'expression verbale par l'emploi d'un vocabulaire administratif parfois très désincarné. Ce lexique évoque un prêt à penser et un conformisme aux idées communément admises et finalement pas forcément interrogées.

De façon corollaire, les candidat·e·s ont peu montré de capacité d'innovation et de capacité à prendre des risques. Nous nous sommes interrogés s'il s'agissait pour eux de se conformer à ce qu'ils supposent être les attendus du jury, le cadre d'emplois ou s'il s'agit d'un biais de formation.

Dans le cadre de l'épreuve de mise en situation collective, les candidats ont semblé rencontrer des difficultés à se mettre à distance des questions posées.

La présentation du parcours professionnel est très préparée, très formatée presque impersonnelle ; c'est le temps d'échange avec le jury qui permet d'approfondir et d'éclairer voire de soulever des incohérences.

D'une manière générale, les candidat·e·s sont assez facilement déstabilisé·e·s dès qu'il s'agit de donner un avis, une position, une opinion étayée même sur des sujets techniques. C'est pourtant un aspect important dans l'aide à la décision auprès des décideurs, élus comme direction générale.

Enfin, nombre de candidats ont témoigné d'une faible réflexivité qui pourrait traduire un manque de sensibilisation sinon d'ouverture à la question de soi et de l'autre.

Par ailleurs, le jury constate qu'au regard des attendus, le concours d'ingénieur en chef est plus adapté à des candidat·e·s ayant une certaine expérience professionnelle qu'à des ingénieurs tout juste sortis de scolarité. Pour autant, le jury a été sensible aux candidat·e·s à fort potentiel malgré une expérience encore limitée. La formation à l'INET et les échanges avec les autres élèves ingénieurs en chef leur permettra certainement de développer et de confirmer ce potentiel.

Les profils des candidat·e·s admissibles ont été très variés, témoignant de l'intérêt pour le cadre d'emplois, d'histoires individuelles parfois touchantes et présageant de la richesse des futurs dirigeants de la fonction publique territoriale.

Au final, la promotion constituée de manière consensuelle nous semble très intéressante, tant du point de vue des expériences que des personnalités ou des sensibilités et permettra à chacun·e de s'enrichir des échanges avec ses pairs.

Les points potentiels d'amélioration

S'agissant de l'épreuve de mise en situation professionnelle collective, l'exercice a souvent été les années précédentes décrié : candidats trop préparés, manque de sincérité, partage programmé du temps de parole...

Si le jury de la session 2022 rejoint pleinement les critiques sur l'aspect trop formel de l'épreuve, il tient néanmoins à en souligner l'intérêt.

Cet exercice permet en effet de déceler les capacités des candidat·e·s à identifier les problématiques, à positionner les acteurs.

Plutôt que de chercher à tout prix à se mettre en valeur les uns les autres, les candidat·e·s doivent impérativement prendre le temps de contextualiser pour identifier les subtilités tant dans les éléments de présentation de la situation que dans le jeu d'acteurs et ne pas hésiter à assumer des tensions entre les différents rôles qui leur sont assignés (lien hiérarchique et/ou fonctionnel, intérêts territoriaux parfois divergents...). L'exercice n'en sera que plus intéressant et vivant.

Dans le temps de retour, il est nécessaire de faire preuve de plus d'esprit critique sur soi-même comme sur les autres.

Il n'est pas interdit de faire preuve d'un peu de naturel voire d'humour, ce qui est le cas dans des conditions réelles de conduite de réunion.

S'agissant de l'épreuve d'entretien avec le jury, les candidat-e-s doivent mieux se préparer à une multitude de questions très variées allant au-delà des connaissances techniques qui ont été principalement évaluées lors des épreuves écrites ; ils et elles doivent également se préparer à répondre de manière concrète et étayée à des mises en situations.

Il est conseillé d'avoir un avis, des convictions, de faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit. Il est même parfois conseillé de dire qu'on ne sait pas !

Je remercie très sincèrement le CNFPT de m'avoir proposé cette responsabilité de présidente de jury. Cette expérience très riche continue de construire mon positionnement professionnel. Au nom du jury, je souhaite pleine réussite à la nouvelle promotion d'ingénieur-e-s en chef.

Séverine ROMMÉ

V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

1) Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription

Ingénierie environnementale : Redonner une place à la nature et l'eau au sein d'une Métropole et impliquer les habitants

Le sujet était d'actualité et pertinent pour de futurs ingénieurs en chef qui seront confrontés à de pareils cas. Mais il était relativement dense et il fallait retenir un nombre limité d'idées avec des éléments plus concis afin de faciliter le travail de synthèse.

La première partie a été mieux réussie que la seconde dans l'ensemble. Cela est dû, en partie, que les actions proposées manquaient d'originalité et d'opérationnalité mais aussi peut-être par un manque de temps alloué à cette seconde partie. Plusieurs candidats ont manqué de prise de hauteur par rapport aux enjeux du sujet et également aux attentes liées au poste d'ingénieur en chef.

Les candidats externes doivent mieux appréhender le fonctionnement des collectivités mais aussi la méthode de projet. Il semble opportun que les futurs candidats travaillent de manière régulière via des exercices, la méthode et les attendus de la note incluant synthèse et propositions de manière fluide et structurée. Il est important d'arriver à avoir une lecture rapide et fine des éléments « pivots » et de chercher à faire preuve de cohérence par rapport à la commande mais aussi de précisions et de pragmatisme dans la mise en œuvre du mode projet et du déploiement des propositions. La seconde partie sur les propositions doit être réfléchie en se mettant en situation professionnelle afin de proposer des actions qui soient réalistes mais aussi opérationnelles tout en étant originales. Enfin, les candidats doivent soigner l'écrit en évitant les fautes de français qui pénalisent certaines copies.

Constructions publiques, gestion immobilière, énergie : Gestion du patrimoine et création d'un service « énergie »

Le sujet de cette épreuve ne posait pas de difficultés particulières. Dans l'ensemble, les copies étaient de bonne facture. Mais elles peinent à se différencier les unes des autres, conférant ainsi une prime à celles qui ont réussi à se distinguer par leur précision et leur pertinence. Certains titres de plan pouvaient paraître un peu trop universels et pas assez personnalisés : les candidats gagneraient à prendre le temps de coller plus au sujet et à la commande mais aussi de tenter un plan quelque peu créatif pour se distinguer.

Pour la première partie, trop souvent, les écueils des contrats de performance énergétique n'étaient pas assez développés. Or, il est important de poser les limites du sujet dès la première partie pour être en capacité d'apporter une valeur ajoutée en seconde partie. Certains développements dans la seconde partie étaient de bon niveau mais laissaient trop souvent apparaître des solutions universelles calquées, que l'on pourrait décliner quel que soit le sujet. Attention également en seconde partie de ne pas se contenter d'exposer des réponses qui sont de simples reformulations de la question, sans réelle valeur ajoutée.

Attention aux introductions trop générales qui partent de trop loin et présentent le sujet comme une question académique et non pas comme une note technique opérationnelle : ce type d'approche tend à décrédibiliser la posture du candidat. Ainsi par exemple, une introduction qui commence par les mots "de nos jours" n'envoie pas un bon signal...

S'agissant du plan, de meilleures notes sont accordées aux copies qui prennent le soin de rendre le plan perceptible (visible) et dynamique (porteur de sens, pas simplement descriptif). Il faut que le candidat montre qu'il a une vision. Il faut également s'appliquer à ne pas étanchéifier les deux parties de la note mais au contraire, soigner leur coordination. Enfin, le répétera-t-on jamais assez, il convient de prendre un peu de temps pour se relire. Cela permet d'éviter les fautes d'orthographe.

Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme : Une démarche globale de transition territoriale fondée sur le concept de « ville paisible »

Les candidats doivent être en capacité de se positionner comme un ingénieur en chef et faire des propositions qui soient davantage stratégiques et opérationnelles. Un exercice intéressant à faire pour s'entraîner : lire des sujets d'actualité pour ensuite tenter de les problématiser en se mettant dans le rôle d'un ingénieur en chef qui doit penser pour agir.

Réseaux techniques urbains et infrastructures routières : Vers des espaces publics inclusif, le Genre dans l'espace public

Il s'agissait d'un sujet plutôt original mais complexe à traiter ce qui a permis de discriminer les copies. Il demandait un engagement personnel du candidat tout en gardant une certaine réserve. Des niveaux assez disparates avec des candidats qui ont semblé décontenancés par le sujet et peu ont su sortir du lot. Il était important, sur les propositions, de traiter l'application de la politique « non genrée » à l'ensemble de la collectivité : cela dépasse une simple déclinaison de projet.

Pour la partie synthèse, les candidats ont globalement réussi à proposer une analyse mais ont eu des difficultés à maîtriser l'exercice en y apportant peu de réelle plus-value quant à la compréhension du sujet et ses enjeux. Quant aux propositions, il faut que les candidats parviennent à se détacher des méthodes projets sans application au sujet. Le traitement des propositions est souvent trop centré sur le volet technique. Les candidats doivent parvenir à montrer leur capacité à prendre du recul et à avoir une vision globale ce qui est attendu de la part d'un cadre supérieur de direction en collectivité, en ouvrant plus largement la réflexion sur le positionnement de la thématique au sein de l'ensemble des services mais aussi l'accompagnement au changement tant des équipes, des élus que des citoyens.

Beaucoup de réponses, surtout sur les propositions, étaient stéréotypées, particulièrement sur les aspects pilotages de projet. Les candidats doivent s'attacher à des propositions qui montrent une plus-value qu'un cadre supérieur comme un ingénieur en chef peut apporter dans le cadre d'une note stratégique. Il est essentiel pour cela de ne pas s'arrêter au traitement des aspects purement techniques dans le seul périmètre de compétences des directions managées (mais qui doivent, bien sûr, être abordés). Les volets d'accompagnement au changement RH, d'impact sur les autres champs de compétences de la collectivité, les enjeux financiers, la réponse aux préoccupations politiques devaient nécessairement être abordés afin que les candidats puissent montrer qu'ils avaient suffisamment de recul et de vision stratégique, qualités attendues d'un ingénieur en chef.

Il est important de maîtriser sa gestion du temps, de bien équilibrer les deux parties (tant en volume qu'en contenu), de savoir synthétiser (tirer l'essentiel d'une idée). Outre la méthodologie et un intérêt aux sujets d'actualités, les candidats doivent aussi appréhender une dimension « diplomatique » sur la manière de présenter des sujets ou des opinions personnelles. Des copies avec une continuité, un « fil rouge », sont également plus fluides à lire et à comprendre.

Systèmes d'information et de communication : Lancement d'une démarche globale de « mobilité paisible » à la fois connectée, utile, humaine et intelligente.

Les candidats doivent réussir à problématiser le sujet proposé et à adopter un point de vue qui soit à la fois global, stratégique et aller au-delà des process.

Il est nécessaire de se mettre dans la posture d'un ingénieur en chef lors de ces épreuves écrites et être en capacité de formuler des propositions qui soient prospectives, stratégiques, opérationnelles et organisationnelles. Ces propositions devront être force de propositions sur le contenu, ce qui est attendu d'un futur cadre de direction.

2) Composition portant sur une question de la société contemporaine

Est-ce que l'avenir nous appartient ?

Sujet extrêmement riche et particulièrement pertinent pour un concours ingénieur en chef. Il y a eu beaucoup de confusion entre « l'avenir de l'humanité » et « l'avenir de la démocratie ». Beaucoup l'ont abordé plus ou moins comme une dissertation philosophique alors qu'il offrait la possibilité d'être abordé de diverses manières, en l'illustrant de nombreuses références culturelles et de faire des développements qui s'appuyaient sur les connaissances des candidats. Il invitait aussi à mettre en perspective une actualité récente marquée par les crises de toute nature (Ukraine, Covid, inflation, urgence climatique, etc...).

Le niveau d'ensemble était très moyen soit parce que les candidats ne maîtrisaient pas les attendus de l'épreuve, soit parce que le traitement du sujet était superficiel. Le sujet a donc permis une vraie différenciation des copies. Il est apparu que la rédaction était laborieuse, la méthodologie malmenée : absence de problématisation, plans plats ou inintéressants, pas d'ancrage dans l'action publique et les collectivités, exemples souvent trop vagues, généraux ou partiels. Quelques copies sont parvenues à se distinguer par leur qualité avec des réflexions étayées, structurées et ayant pris le recul nécessaire. Ces copies rappellent tout l'intérêt de cette épreuve qui exige de sortir des problématiques techniques afin de les englober dans une approche transversale des politiques publiques. Pour beaucoup, les analyses ont soit été hors sujet soit manqué de recul. Les candidats doivent s'appuyer plus sur leur expérience et leurs connaissances des collectivités. La culture générale doit également être davantage mise en avant et les idées émises s'éloigner d'une actualité proche, rebattue par les médias.

Les conseils pouvant être donnés aux candidats sont les suivants : être en capacité de traiter le contexte des collectivités françaises, tout en sachant élargir sa réflexion au-delà de la problématique posée à travers également l'histoire et la géographie. Préparer l'épreuve en se demandant quels sont les attendus tant sur la forme que sur le fond. Contextualiser le sujet en essayant de trouver une mise en perspective qui fasse la différence. S'entraîner à problématiser un sujet avec des questions simples auxquelles le candidat aura plaisir mais aussi intérêt à répondre. Parvenir à identifier les enjeux posés par le sujet et prendre le temps d'en approfondir l'analyse. Éviter les plans binaires comme « l'avenir nous appartient / l'avenir ne nous appartient pas ». Chercher à citer des exemples qui soient concrets et connus des candidats plutôt que des pseudos références philosophiques ou historiques mal maîtrisées. Parvenir à faire le lien avec l'action des collectivités ainsi que les enjeux pour le service public. Prendre le temps de réfléchir en amont à la structuration de sa copie et ne pas commencer la rédaction des développements sans l'avoir finalisée : une bonne structuration permettra d'embrasser tous les aspects du sujet tout en évitant les redondances. Donner du sens à ces titres en étant suffisamment précis pour annoncer le contenu de la partie. Réfléchir également en amont à la conclusion qui fait souvent défaut ou ne présente aucune plus-value. Équilibrer la longueur de l'introduction, la conclusion mais aussi des différentes parties du développement. Enfin, maîtriser le temps de l'épreuve et prendre le temps de se relire afin d'éviter des coquilles et des fautes d'inattention et enfin, soigner sa sémantique.

3) Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

Enjeux de « la ville sobre »

Il s'agissait d'un sujet clairement dans l'air du temps et novateur. Le dossier comportait tous les éléments nécessaires, même si certains pouvaient s'avérer être trop généraux : il permettait de s'approcher assez aisément de la moyenne. La commande était tout à fait appropriée et obligeait les candidats à bien analyser le rôle d'un ingénieur en chef dans un tel contexte.

Beaucoup ont rencontré des difficultés à appréhender les principaux enjeux de la ville sobre. Il ressort globalement un manque de maîtrise de la méthode de la note : les candidats doivent dépasser le stade du résumé des documents et parvenir à formuler de vraies propositions aux élus. Les copies doivent avoir un plan structuré ou qui soit apparent. Les introductions étaient souvent courtes, sans problématique et où la commande n'était pas bien analysée. Certains candidats ont laissé transparaître un manque de connaissances et de rigueur sur le contexte des collectivités. Le positionnement comme ingénieur en chef était peu présent de manière pertinente. Il est aussi apparu un manque de prise en compte du rôle des élus et une difficulté à identifier tous les participants et parties prenantes du sujet.

Les copies ayant obtenu 14 ou plus reflètent une bonne compréhension des enjeux de l'épreuve, une aisance rédactionnelle et une rigueur dans l'argumentation. Inversement, les autres n'ont pas suffisamment pris appui sur le dossier joint et ne présentait pas de propositions opérationnelles, situées dans une logique d'aide à la décision. Les plans ne sont pas pertinents, déclinés en de trop nombreuses sous chapitres. Les titres sont parfois mal rédigés, trop longs et en incohérence avec les développements. La durée de l'épreuve et le dossier plutôt restreint (une trentaine de pages) permettait à tous de disposer du temps nécessaire. Le recours aux exemples ou illustrations est insuffisant. Il est fréquent qu'il n'y ait pas de conclusion ni de transition entre les deux parties. Enfin l'orthographe et la syntaxe sont une véritable préoccupation pouvant nuire fortement à la qualité globale de la copie.

Maîtriser la méthodologie de la note : bien analyser la commande et être synthétique et précis, veiller à donner un plan d'action laissant une place aux élus mais aussi aux services. C'est d'abord la capacité à fournir une telle note qui sera jugée. Avoir une bonne connaissance du monde territorial : le rôle de chaque collectivité, parties prenantes... Capacité de synthèse, analyse puis rédaction des propositions sont des prérequis de l'épreuve. Peu semblent réellement formés à la rédaction de propositions et se contentent finalement de résumer les documents sans prendre de position. Prendre le temps nécessaire pour bien développer des propositions opérationnelles. L'étude du dossier demeure un gisement à exploiter. Exploiter et hiérarchiser son contenu mais s'en affranchir (même partiellement) présente un risque important de décalage par rapport à la problématique attendue. Bien s'inscrire dans le périmètre du sujet, éviter les digressions inutiles et veiller à la lisibilité de son écriture manuscrite. Être d'une grande vigilance sur le soin apporté à la copie et sur les règles d'expression écrites qui peuvent être discriminantes. Mieux s'organiser pour avoir le temps de se relire (et éviter ainsi les fautes d'orthographe et syntaxe) pour finir de traiter le sujet et fournir une copie plus soignée. Être le plus clair possible, concis (sans être trop succinct) et veiller à avoir un fil conducteur cohérents depuis l'introduction jusqu'à la conclusion des propositions. Ne pas avoir trop de sous parties, un titre clair et concis vaut mieux qu'une phrase mal tournée. Être attentif à la qualité de ses propos en évitant répétitions et redondances, fautes d'orthographe ou phrases incomplètes.

VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

1) Concours externe

Mise en situation professionnelle collective

✓ **Contexte**

L'agglomération de 400 000 habitants compte sur son territoire 2 sites UNESCO et un savoir-faire inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

La politique touristique manque d'envergure et au début de son 1er mandat le président souhaite engager un schéma pour faire rayonner le territoire en capitalisant sur ces sites. Mais l'agglomération est dans une situation financière difficile.

La ville centre est jumelée avec 14 villes à l'international mais souffre de difficultés d'accès de visibilité.

Problématique proposée

Vous rédigerez les axes programmatiques du futur schéma en prenant en compte les spécificités d'éloignement des axes de mobilités.

Fonctions occupées par les candidats

Directrice ou directeur des finances

Directrice ou directeur de développement économique et touristique

Directrice ou directeur de la communication et des relations internationales

Directrice ou directeur des infrastructures et du patrimoine

✓ **Contexte**

Depuis la crise sanitaire, une intercommunalité urbaine peine à recruter des cadres pour l'ensemble de ses services et en particulier les services informatiques.

Elle souhaite lancer une campagne innovante de recrutement. Elle s'interroge sur son attractivité et les moyens de renouveler sa stratégie et ses outils en matière de recrutement.

Problématique proposée

La directrice générale des services vous demande de travailler à un plan « marque employeur » innovant permettant de valoriser une organisation renouvelée et engagée dans une transition de son management basée sur la confiance, la responsabilisation et l'intelligence collective.

Fonctions occupées par les candidats

DGA Ressources (Finances et RH)

Directrice ou directeur de la communication

Directrice ou directeur de la transition écologique

Directrice ou directeur des systèmes d'information

Anglais :

« Indian commuters 'risk their lives' every day as more than 5,000 bridges need repair », *The Independent*, 5 novembre 2022

« Wildfire sweeps through Yosemite National Park destroying land more than half the size of Paris », *The Telegraph*, 25 juillet 2022

« Controversy rises over AI-based facial recognition program used to track COVID-19 patients », *The Korea Times*, 20 décembre 2021

« It shouldn't be up to Mark Zuckerberg to set the rules on facial recognition tech », *The Daily Telegraph*, 6 novembre 2021

Italien :

« Denunciare il mobbing è un atto di coraggio », *Huffington Post*, 28 octobre 2022

2) Concours interne

Mise en situation professionnelle collective

✓ Contexte

Dans une agglomération de 300 000 habitants, dont la ville centre compte 150 000 habitants, le trafic de stupéfiants prend de plus en plus de place dans les deux quartiers prioritaires de la ville et la sécurité est mise à rude épreuve.

Le maire, président de l'agglomération, souhaite développer son réseau de caméras dites intelligentes tout en travaillant avec les bailleurs sociaux sur la mise en place d'une unité de sécurité.

Le maire doit faire face à des associations militantes qui à ce jour démontent les caméras sous couvert de leur liberté individuelle.

Problématique proposée

Vous présenterez au maire et président les 1ères mesures à porter qu'il présentera à une réunion publique devant les habitants de ces deux QPV.

Fonctions occupées par les candidats

Directrice ou directeur des infrastructures et du patrimoine
Directrice ou directeur de la sécurité et de la tranquillité publique
Directrice ou directeur des systèmes d'informations
Directrice ou directeur de la vie associative et de la vie des quartiers
Directrice ou directeur de la communication

✓ Contexte

Votre département engage une déconcentration de ses services afin de gagner en visibilité, en proximité et en réactivité pour les territoires et les habitants.

Selon la feuille de route donnée par l'exécutif au DGS, 4 délégations territoriales seraient créées en lien hiérarchique avec le DGS et en lien fonctionnel avec les directions supports et les directions de politiques publiques.

Ces délégations territoriales auraient compétences hiérarchiques sur tous les services départementaux opérationnels positionnés sur leur territoire (collèges, services sociaux, routes etc ...)

La DGS s'interroge sur la déconcentration des fonctions support au sein des délégations territoriales.

Problématique proposée

La directrice générale vous demande d'établir les avantages et les inconvénients de cette déconcentration et recommander un scénario préférentiel.

Fonctions occupées par les candidats

Directeur ou directrice de Projet « déconcentration »
Directrice ou directeur de délégation territoriale préfigurateur
Directrice ou directeur des finances
Directrice ou directeur ressources humaines

Anglais :

« 'Elon Musk doesn't know what he's doing', says former Twitter executive », *The Observer*, 5 novembre 2022

« It's hot and getting hotter. We need to find novel ways to keep cool. », *The Washington Post*, 25 juillet 2022

« TikTok tells European users its staff in China get access to their data », *The Guardian*, 2 novembre 2022

« Airasia super app rolls out FACES facial recognition », *Manila Bulletin*, 19 novembre 2021

Allemand :

« Kunst und Technik: eine ungewöhnlich gewöhnliche Symbiose », www.kern-partner.at, 20 juin 2017

Espagnol :

« Una ciudad futurista con nieve artificial y 30 kilómetros de pista: el polémico proyecto que le dio a Arabia Saudita la sede de los Juegos Asiáticos de Invierno », *La Tercera*, 13 octubre 2022

« Nuevos materiales de construcción sostenibles », *Plan radar*, 31 août 2022

« 25 años del Guggenheim Bilbao: el polémico proyecto que cambió una ciudad industrial a través del arte contemporáneo », *Elpais.es*, 18 octubre 2022

VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

Concours externe et interne

Anglais

En interne comme en externe, le niveau global est assez hétérogène. Majoritairement, les candidats doivent mieux préparer l'épreuve en travaillant l'expression orale, en s'appropriant le lexique lié à leur environnement professionnel (ingénierie...) et aussi en approfondissant leur culture générale. Toutefois, il y a eu quelques prestations d'un bon niveau.

Allemand

Un seul candidat d'un excellent niveau.

Espagnol

Les candidats ont semblé être, de manière générale, bien au courant de l'épreuve. Ils se sont montrés disposés à parler des documents et à chercher des liens avec des problématiques qui touchaient à leurs domaines d'expertise. Le niveau de langue était variable avec plus ou moins d'aisance dans la traduction ainsi que dans l'échange.

Italien

Une seule prestation avec une bonne compréhension du texte malgré quelques faux sens dans la traduction. Aisance dans l'expression.

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe	24 postes
Concours interne	16 postes

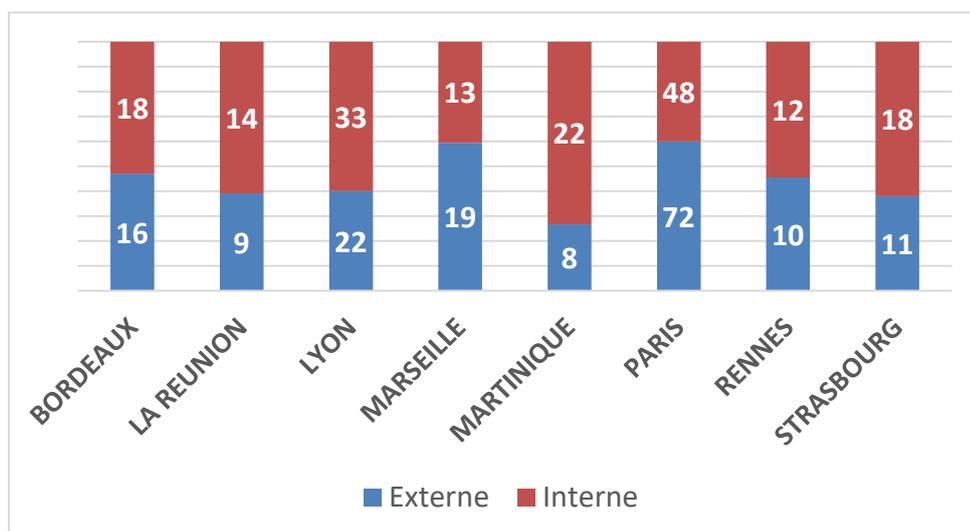
Soit un total de 40 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.

	TOTAL
BORDEAUX	34
LA REUNION	23
LYON	55
MARSEILLE	32
MARTINIQUE	30
PARIS	120
RENNES	22
STRASBOURG	29
TOTAL	345



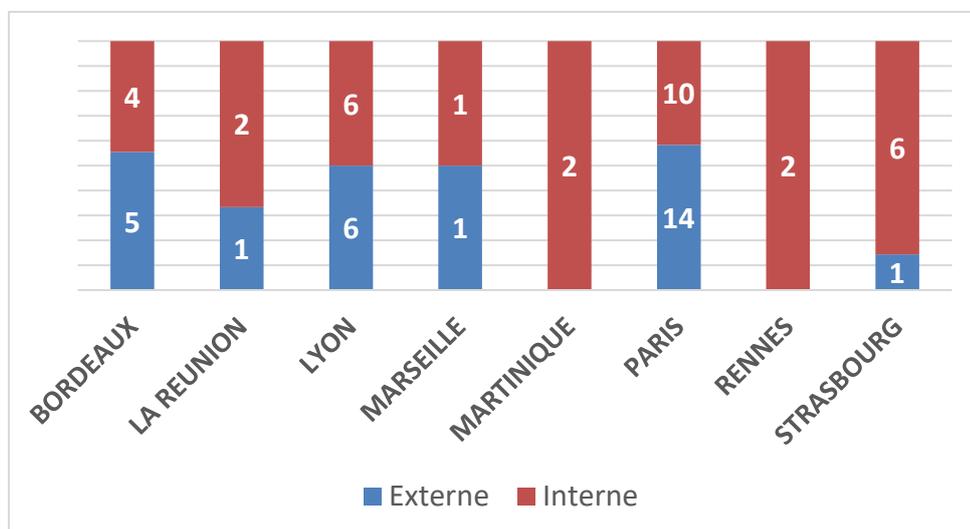
Taux de présence pour la session 2022 : 60,3%
(concours externe : 49,1% - concours interne : 70,8%)

Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, le taux de présence était de 65,9% (externe : 57,7% - interne : 72%).

Candidats admissibles

	TOTAL
BORDEAUX	9
LA REUNION	3
LYON	12
MARSEILLE	2
MARTINIQUE	2
PARIS	24
RENNES	2
STRASBOURG	7
TOTAL	61

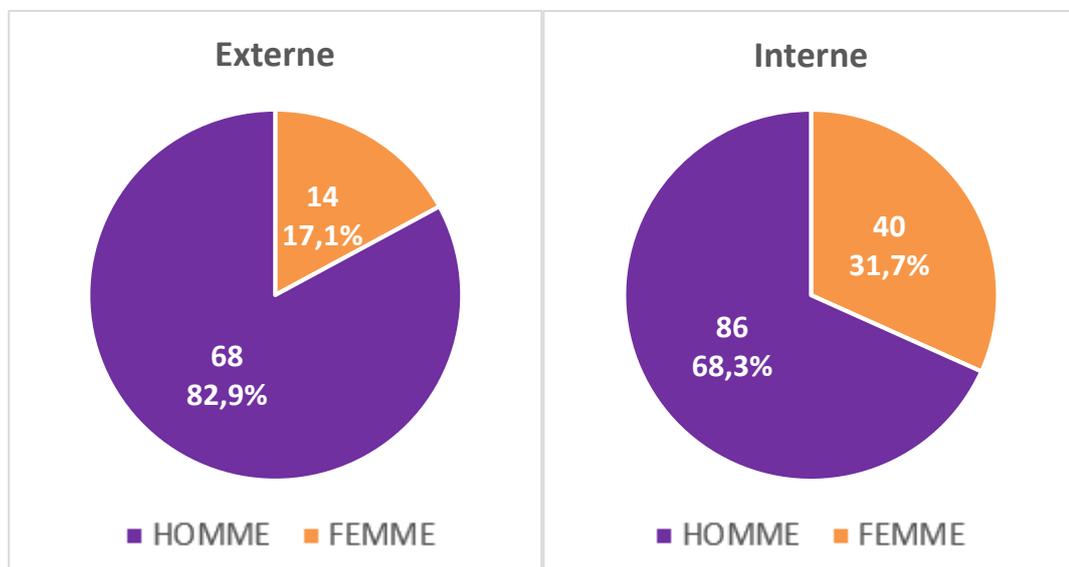


III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

Candidats présents

	TOTAL
FEMME	54
HOMME	154
TOTAL	208



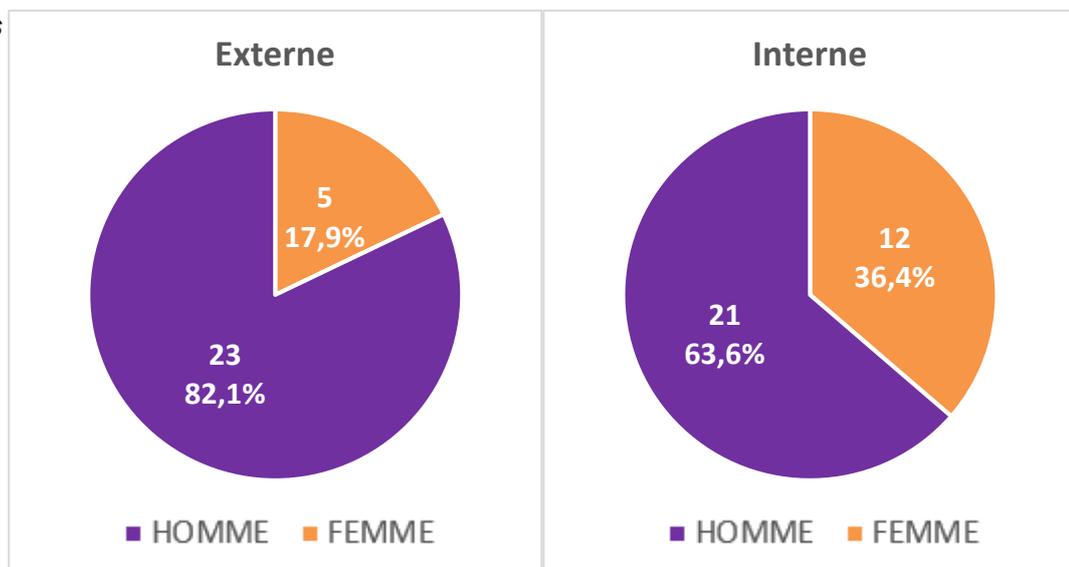
Présents - session 2022 : 26% de femmes et 74% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, les hommes étaient également plus nombreux à se présenter aux deux voies de concours d'ingénieur en chef territorial (63,4%).

Candidats admissibles

	TOTAL
FEMME	17
HOMME	44
TOTAL	61



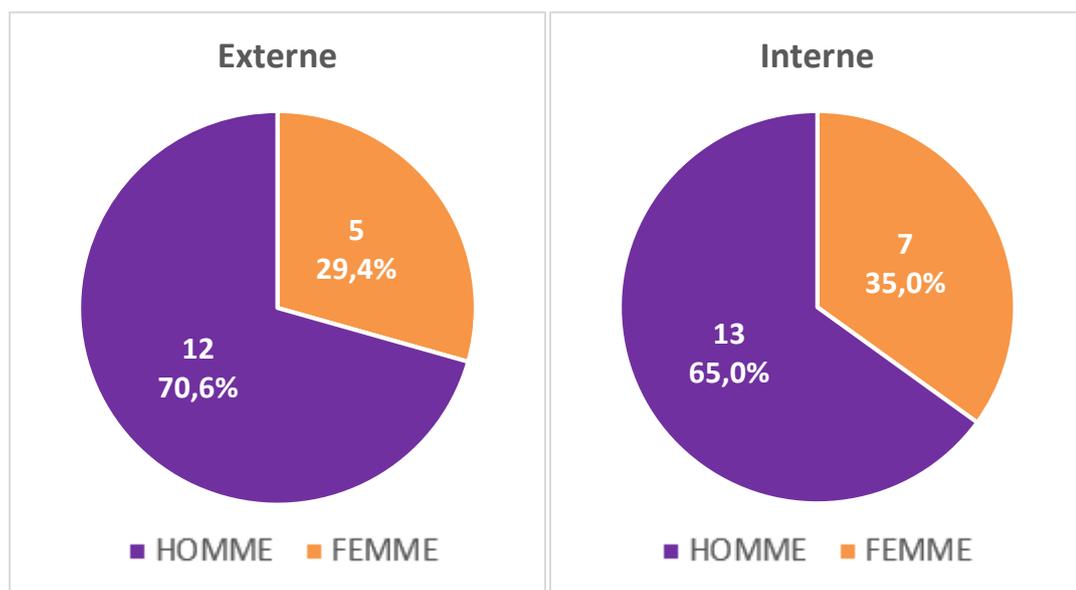
Admissibles - session 2022 : 27,9% de femmes et 72,1% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2021, les hommes admissibles étaient également plus nombreux que les femmes (52,9%). Sur le concours interne, les femmes admissibles étaient plus nombreuses (51,6%).

Lauréats

	TOTAL
FEMME	12
HOMME	25
TOTAL	37



Lauréats - session 2022 : 32,4% de femmes et 67,6% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

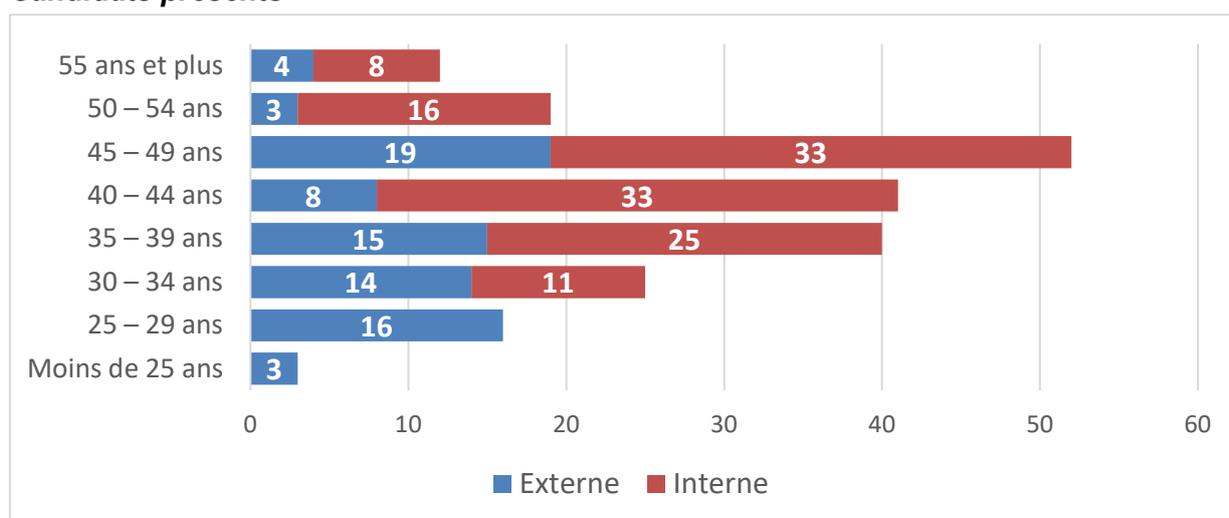
En 2021, les hommes lauréats étaient majoritaires sur les deux voies de concours (59,4%).

AGE

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI)), les candidats de moins de 40 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 40 ans.

Candidats présents

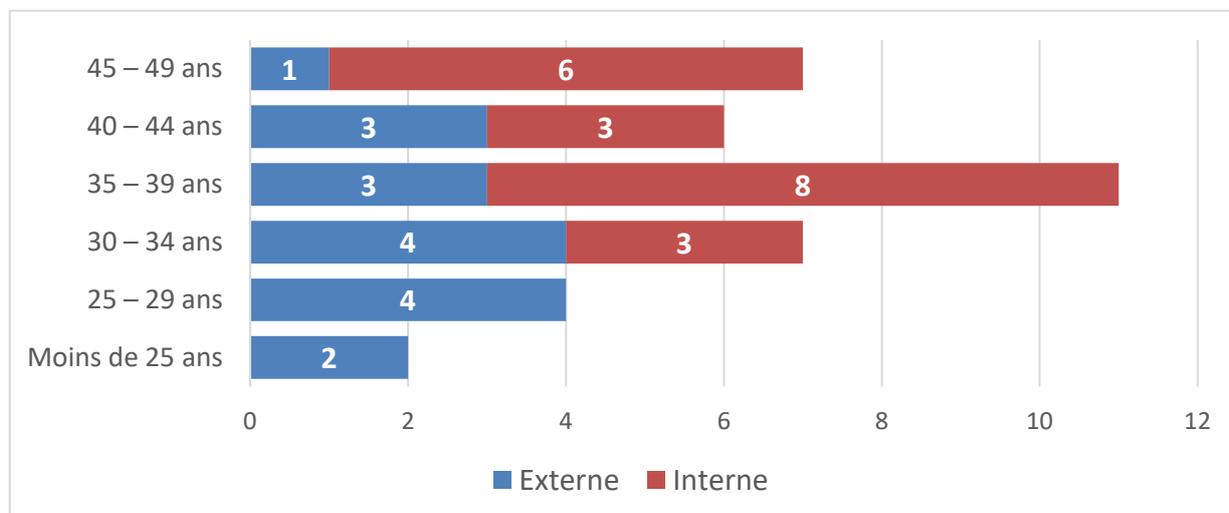


Présents - session 2022

Concours externe : les candidats présents issus de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires (23,2%).

Concours interne : les candidats présents issus des tranches d'âge 40-44 ans et 45-49 ans sont majoritaires (26,2% pour chacune de ces tranches d'âge).

Lauréats



Lauréats - session 2022

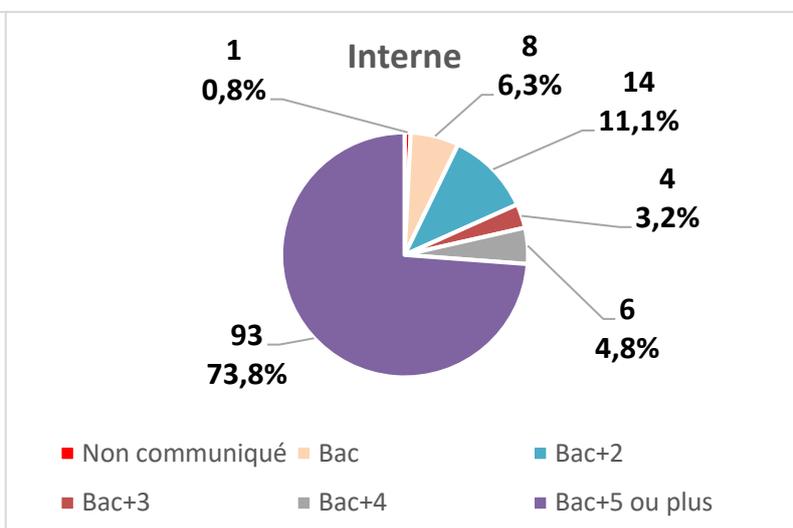
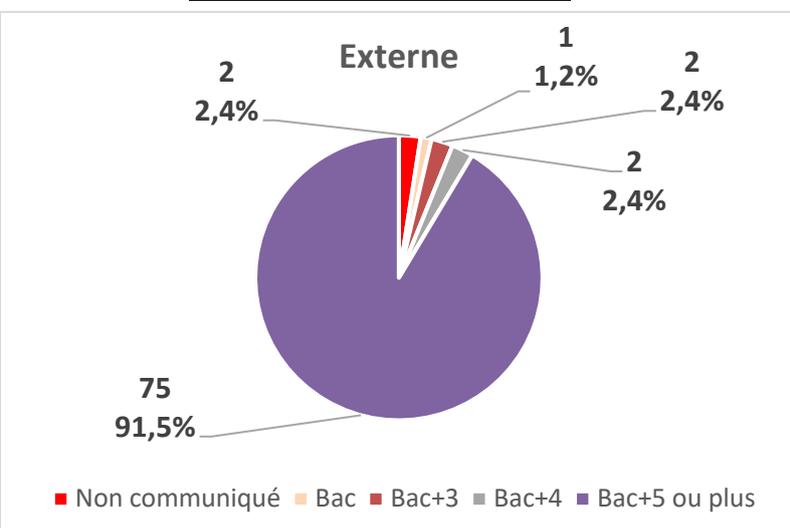
Concours externe : les lauréats issus des tranches d'âge 25-29 ans et 30-34 ans sont majoritaires (23,5% pour chacune de ces tranches d'âge).

Concours interne : les lauréats issus de la tranche d'âge 35-39 ans sont majoritaires (40%).

NIVEAU D'ETUDES

Candidats présents

	TOTAL
Non communiqué	3
Bac	9
Bac+2	14
Bac+3	6
Bac+4	8
Bac+5 ou plus	168
TOTAL	208



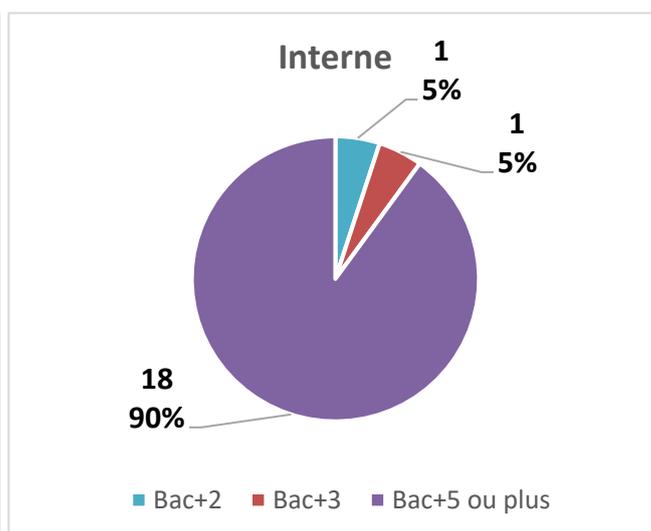
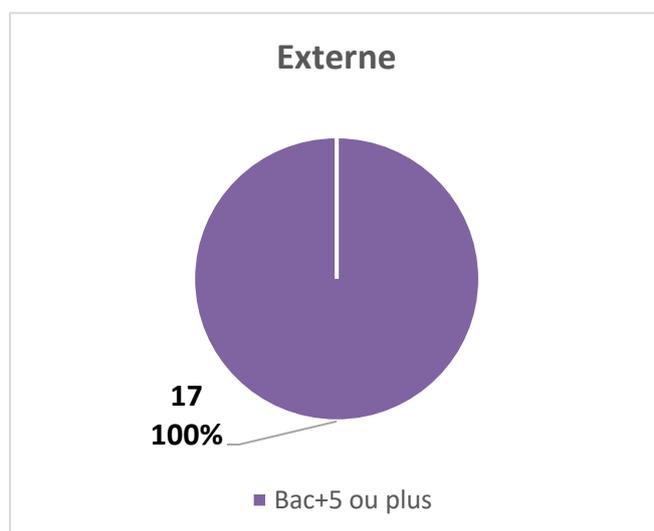
80,8% des candidats présents ont un diplôme Bac+5

Concours externe : sur les 82 externes, 66 candidats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI), 1 candidat a eu une décision favorable de commission d'équivalence des diplômes et 15 ont eu une dispense « mère/père de 3 enfants ou plus ».

Concours interne : bien que le critère d'éligibilité au concours interne soit l'ancienneté, les candidats à se présenter sont 73,8% à être diplômés Bac+5.

Lauréats

	TOTAL
Bac+2	1
Bac+3	1
Bac+5 ou plus	35
TOTAL	37



94,6% des lauréats diplômés Bac+5

Concours externe : 16 lauréats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI) et 1 lauréat a eu une décision favorable de commission d'équivalence des diplômes.

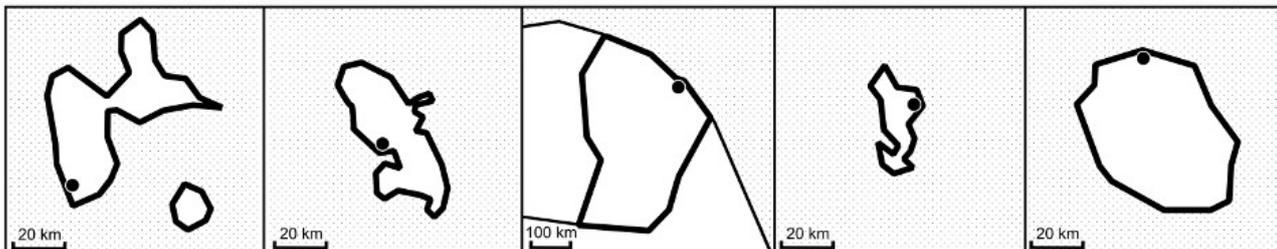
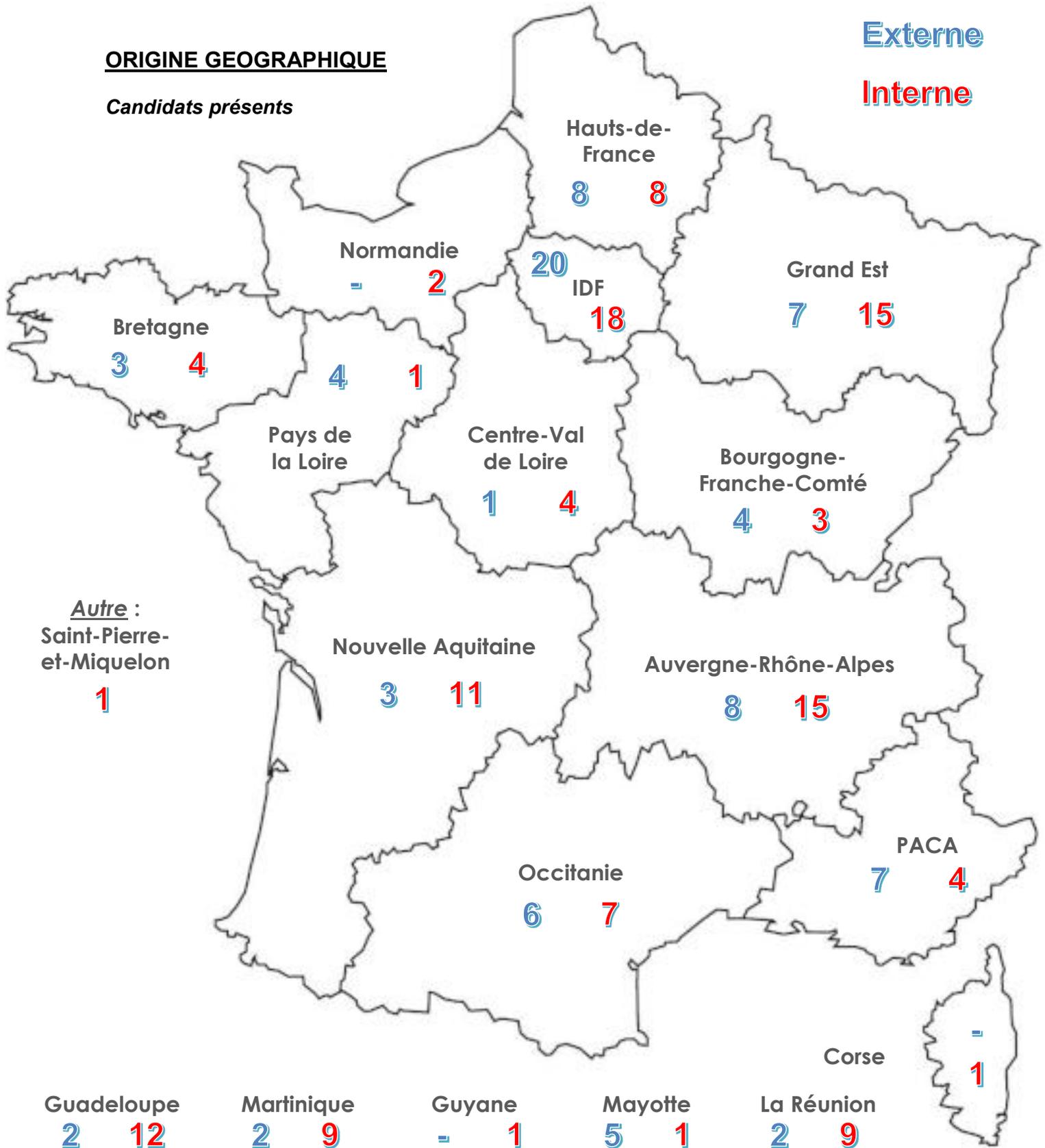
Concours interne : les lauréats sont majoritairement diplômés Bac+5 (90%).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Candidats présents

Externe

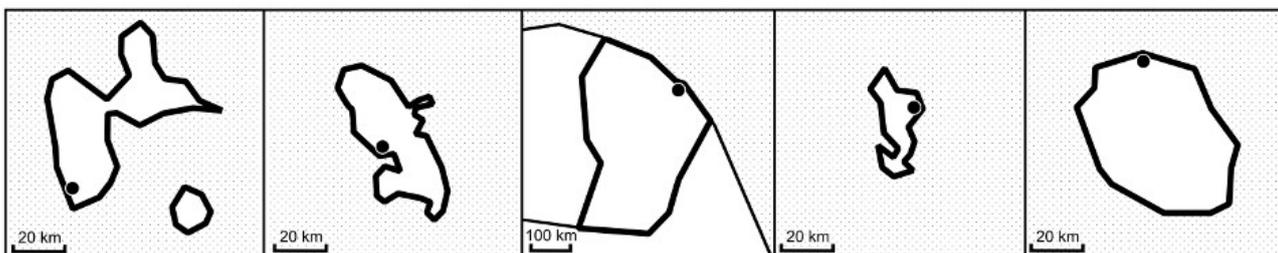
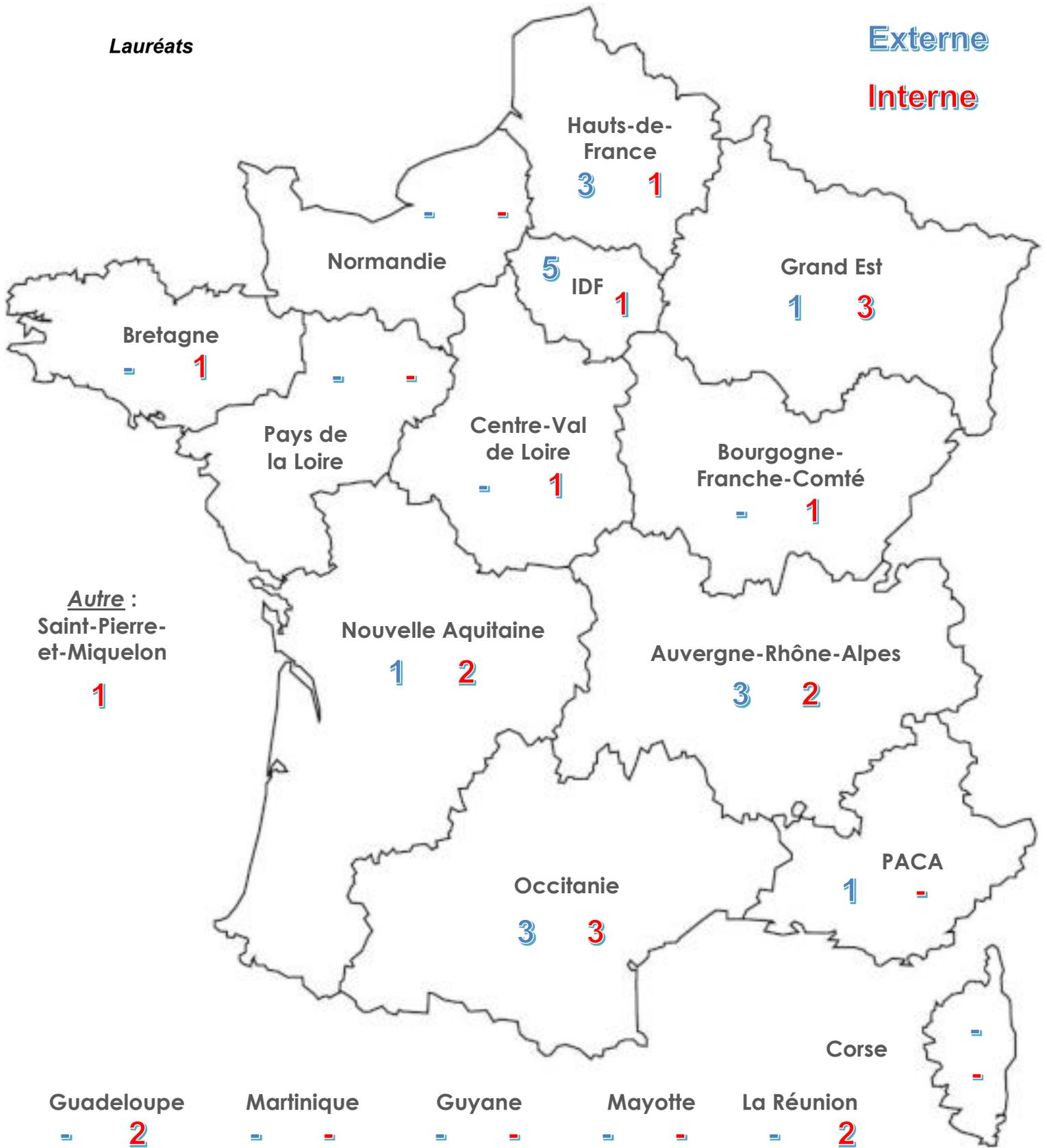
Interne



Lauréats

Externe

Interne



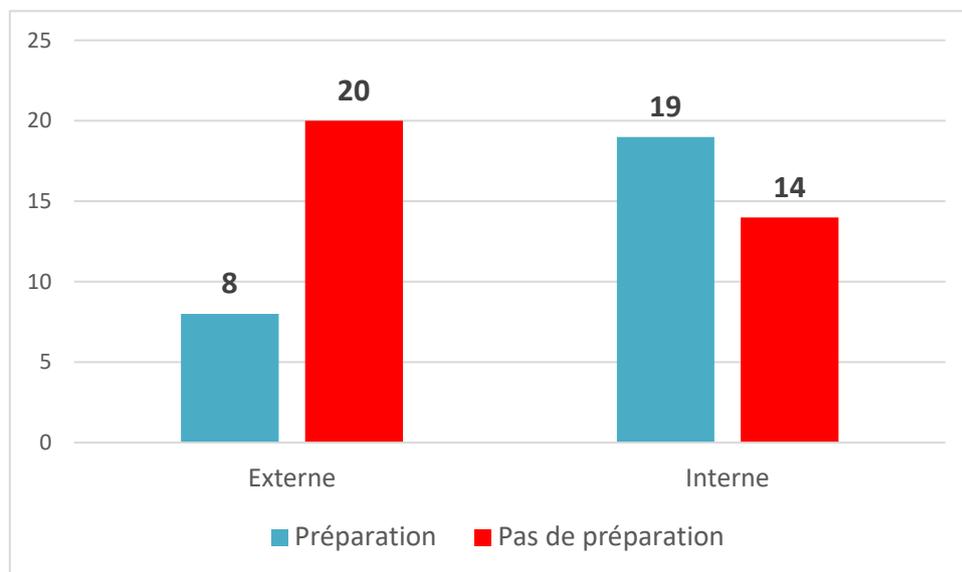
PREPARATION SUIVIE

Admissibles

44,3% des candidats admissibles au concours de 2022 ont suivi une préparation.

Focus sur les candidats admissibles au concours interne

57,6% des candidats en interne ont suivi une préparation au concours dont 15/19 au CNFPT.

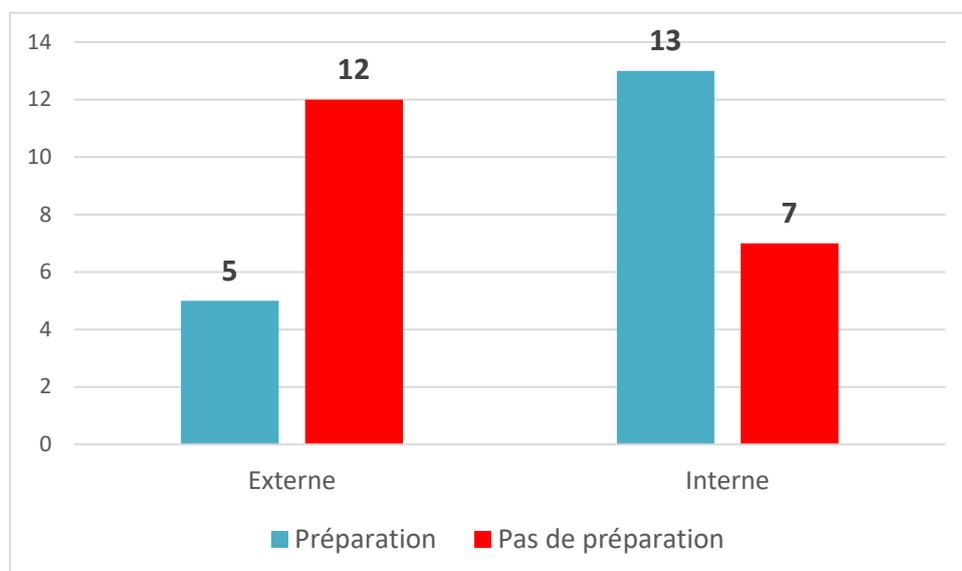


Lauréats

48,6% des lauréats au concours de 2022 ont suivi une préparation.

Focus sur les lauréats du concours interne

65% des lauréats en interne ont suivi une préparation au concours dont 10/13 au CNFPT.



STRUCTURES D'ORIGINE – GRADES OU FONCTIONS

Admissibles

Concours externe :

71,4% des admissibles externes sont agents de la fonction publique territoriale. Parmi les autres admissibles externes, 4 sont agents de la fonction publique d'Etat, 2 viennent du secteur privé, 1 est étudiant et 1 est sans emploi.

Parmi les 20 candidats issus de la FPT, 16 font partie du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (14 ingénieurs et 2 ingénieurs principaux), 2 sont techniciens territoriaux et 2 n'ont pas précisé leur grade. Parmi les 4 candidats issus de la FPE, 2 sont ingénieurs fonctionnaires de l'Etat et 2 n'ont pas précisé leur grade.

Concours interne :

97% des candidats admissibles au concours interne sont agents de la fonction publique territoriale. 1 candidat est agent de la fonction publique d'Etat.

96,9% des 32 candidats issus de la FPT font partie du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (10 ingénieurs, 20 ingénieurs principaux et 1 ingénieur hors classe) et 1 candidat est attaché territorial. Le candidat issu de la FPE est ingénieur fonctionnaire de l'Etat.

Lauréats

Concours externe :

11 lauréats sont fonctionnaires territoriaux, 4 sont fonctionnaires d'Etat, 1 est sans emploi et 1 vient du secteur privé.

8 sont ingénieurs territoriaux, 1 est ingénieur principal territorial et 2 sont ingénieurs fonctionnaires de l'Etat (2 fonctionnaires territoriaux et 2 fonctionnaires d'Etat n'ont pas précisé leur grade).

Concours interne :

19 lauréats sont fonctionnaires territoriaux et 1 est fonctionnaire d'Etat.

6 lauréats sont ingénieurs territoriaux, 11 sont ingénieurs principaux territoriaux, 1 est ingénieur territorial hors classe, 1 est attaché territorial et 1 est ingénieur fonctionnaire de l'Etat.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Epreuves d'admissibilité

Répartition des candidats selon le choix de l'option à l'écrit (2^{ème} épreuve)

Option	Externe			Interne		
	Présents	Admissibles	Lauréats	Présents	Admissibles	Lauréats
Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme	14	6	4	30	11	7
Constructions publiques, gestion immobilière, énergie	20	7	4	28	8	4
Ingénierie environnementale	19	5	4	23	7	6
Réseaux techniques urbains et infrastructures routières	12	6	3	19	3	0
Systèmes d'information et de communication	17	4	2	26	4	3

Notes obtenues par épreuves d'admissibilité

1^{ère} épreuve : Note de synthèse et de propositions soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

	NOTE DE SYNTHESE			
	CONCOURS EXTERNE (coef. 4)		CONCOURS INTERNE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,75	11,50	12,14	12,30
Note maximum	16	16	15	15
Note minimum	7,50	7,50	9,50	10

2 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la note de synthèse.

2^{ème} épreuve : Note de synthèse et de propositions portant un sujet technique (5 options)

	OPTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES, DEPLACEMENTS ET URBANISME (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,08	11,25	12,91	13,07
Note maximum	13,50	13,50	14,50	14
Note minimum	9	9	11	11

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'aménagement des territoires, déplacements et urbanisme.

	OPTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, GESTION IMMOBILIERE, ENERGIE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,86	13,13	13,69	14
Note maximum	14	14	16	16
Note minimum	11,50	12,50	12,50	12,50

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de constructions publiques, gestion immobilière, énergie.

	OPTION INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13	14,50	12,43	12,92
Note maximum	16	16	15	15
Note minimum	7	12	8	8

2 candidats au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'ingénierie environnementale.

	OPTION RESEAUX TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES ROUTIERES (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,25	10,83	13,50	
Note maximum	12	12	15,50	
Note minimum	8,50	9	12	

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux techniques urbains et infrastructures routières.

	OPTION RESEAUX SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,13	11,25	11,88	11,50
Note maximum	12	12	13	12,50
Note minimum	10,50	10,50	10	10

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux systèmes d'information et de communication.

3^{ème} épreuve : Composition portant sur une question de la société contemporaine

	COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,64	11,53	11,76	12,63
Note maximum	17	17	17,50	17,50
Note minimum	6	9	6	6

5 candidats au concours externe et 11 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la composition.

Seuils d'admissibilité 2022

121,5 points soit une moyenne de **10,13 / 20** pour le **concours externe**
Soit 28 candidats admissibles

139,5 points soit une moyenne de **10,73 / 20** pour le **concours interne**
Soit 33 candidats admissibles

Epreuves d'admission

Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues

Choix possibles pour les épreuves de langues :

Allemand, anglais, arabe moderne, espagnol ou italien

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Parmi les candidats au concours externe, 24 candidats ont choisi l'anglais, 1 a choisi l'espagnol et 1 a choisi l'italien.

2 candidat admissible au concours externe n'ont pas participé aux épreuves orales d'admission

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (12 candidats), 4 candidats ont choisi l'espagnol et 1 a choisi l'allemand.

Tous les candidats admissibles au concours interne ont participé aux épreuves orales d'admission

Répartition des lauréats selon leurs choix de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Les lauréats ont majoritairement choisi l'anglais (15 candidats). Les 2 autres lauréats ont choisi l'espagnol (1 candidat) et l'italien (1 candidat).

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

8 lauréats ont choisi l'anglais, 2 lauréats ont choisi l'espagnol et 1 lauréat a choisi l'allemand.

Notes par épreuves

1^{ère} EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)				
CONCOURS EXTERNE			CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,17	13,18	11,70	13,55

1 candidat au concours externe a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'entretien avec le jury.

2^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)				
CONCOURS EXTERNE			CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,04	11,41	10,82	12,35

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de mise en situation professionnelle collective.

3^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 1)				
CONCOURS EXTERNE <i>Epreuve obligatoire</i>			CONCOURS INTERNE <i>Epreuve facultative</i>	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,35	13,38	12,62	12,41

Aucun candidat au concours externe n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de langue vivante étrangère.

Notes moyennes par type de langues

- **CONCOURS EXTERNE** – *épreuve obligatoire*

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE		
	Admissibles	Lauréats
Anglais	12	12,97
Espagnol	18	18
Italien	15	15

- **CONCOURS INTERNE** – *épreuve facultative*

	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE	
	Admissibles	Lauréats
Allemand	19	19
Anglais	11,29	11,44
Espagnol	15	13

Seuils d'admission 2022

216,50 points soit une moyenne de **10,83 / 20** pour le **concours externe**
Soit 17 candidats admis

238,50 points soit une moyenne de **11,93 / 20** pour le **concours interne**
Soit 20 candidats admis

Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiés ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels

pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres de direction de la fonction publique territoriale

